

ÉPREUVE UNIQUE

Enseignement secondaire, 2^e cycle

Document d'information - Juin 2012 - Août 2012 - Janvier 2013

Anglais, langue seconde, Programme enrichi

5^e année du secondaire

Compréhension de textes **136-540**

Production écrite **136-550**



© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2011

ISSN XXX-XXXX (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Le présent document se trouve dans le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

<http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfi/de/docinfosec.htm>

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
1 Structure de l'épreuve unique	5
1.1 Caractéristiques générales	5
1.2 Tâche préparatoire	5
1.3 Tâche de réinvestissement et d'écriture	6
2 Documents rattachés à l'épreuve unique	7
3 Conditions d'administration de l'épreuve unique	7
3.1 Moment, durée et précisions	7
3.2 Rôle de l'enseignante ou de l'enseignant	8
3.3 Documents autorisés et documents non autorisés durant l'épreuve unique	8
3.4 Mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles	9
4 Correction de l'épreuve unique	9
4.1 Modalités de correction	9
4.2 Cas particuliers	10
5 Constitution des résultats de l'épreuve unique	11
6 Constitution du résultat disciplinaire et condition de réussite	11
7 Précisions sur les modalités de reprise	11
8 Grilles d'évaluation	12
8.1 Grille d'évaluation de la compétence 2, <i>Réinvestir sa compréhension des textes</i>	12
8.2 Rubric for Competency 2, <i>Reinvests understanding of texts</i>	13
8.3 Grille d'évaluation de la compétence 3, <i>Écrire et produire des textes</i>	14
8.4 Rubric for Competency 3, <i>Writes and produces texts</i>	15
Annexe I Éléments de la progression des apprentissages au secondaire pouvant être mobilisés dans l'épreuve unique	16

INTRODUCTION

Ce document d'information présente des renseignements concernant l'épreuve unique d'anglais, langue seconde, de la cinquième année du secondaire pour le programme enrichi. Cette épreuve permet d'évaluer deux des trois compétences disciplinaires :

- compétence 2, *Réinvestir sa compréhension des textes*;
- compétence 3, *Écrire et produire des textes*.

Il est à noter qu'aux fins de la sanction des études, ces compétences sont appelées respectivement :

- *Compréhension de textes*;
- *Production écrite*.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a la responsabilité d'élaborer une épreuve unique portant sur la compréhension de textes (136-540) et la production écrite (136-550) pour les trois sessions d'examen (juin 2012, août 2012 et janvier 2013). Les établissements scolaires sont tenus d'administrer l'épreuve unique selon l'horaire officiel et les conditions d'administration établis par la ministre.

Dans la foulée des nouvelles orientations en évaluation adoptées par le Ministère, les connaissances pouvant être mobilisées dans cette épreuve sont précisées dans le tableau de l'annexe I et sont prises en considération dans les grilles d'évaluation.

Nouveautés

De nouvelles consignes ont été ajoutées concernant les documents autorisés et non autorisés durant l'épreuve. Consulter la page 8.

Une seule situation d'écriture, plutôt que deux, sera proposée à l'élève.

Des modifications ont été apportées aux grilles d'évaluation pour 2012-2013. Consulter les pages 12 à 15.

1 STRUCTURE DE L'ÉPREUVE UNIQUE

1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Dans le cadre de l'épreuve, l'élève réalise une tâche préparatoire, qui comporte la lecture de textes et l'écoute d'un enregistrement audio, puis une discussion en équipe visant à consolider ses idées sur le sujet abordé. Par la suite, l'élève écoute l'enregistrement audio une dernière fois, puis rédige, en anglais, un article de fond à caractère informatif¹ en rapport avec le sujet abordé.

1.2 TÂCHE PRÉPARATOIRE

La tâche préparatoire fait partie intégrante de l'épreuve ministérielle, mais ne fait pas l'objet d'une évaluation. Elle permet à l'élève d'acquérir des connaissances sur le sujet proposé et de s'approprier le vocabulaire lié à celui-ci en vue de la rédaction d'un article de fond à caractère

1. Pour connaître les caractéristiques de l'article de fond à caractère informatif, consulter le *Document complémentaire du Guide d'administration et de correction* de l'exemple d'épreuve unique diffusé en 2011 dans le site sécurisé de la Direction de l'évaluation.

informatif. Il appartient à l'élève de s'engager sérieusement dans la tâche préparatoire et de choisir les stratégies les plus efficaces pour l'accomplir.

Aux dates prévues à l'horaire de la session d'examen, le *Preparation Booklet* est remis à l'élève. Ce cahier contient :

- une question directrice qui guide l'élève dans la tâche préparatoire;
- des textes liés au sujet traité (textes littéraires, informatifs ou courants);
- des pages pour consigner ses notes de lecture et d'écoute (p. ex. : informations jugées importantes, informations relatives à la question directrice, réflexions et réactions, liens entre les textes);
- les grilles d'évaluation.

À la suite de la lecture des textes, l'élève bénéficie d'une période de 60 minutes (en classe pour l'épreuve de juin et en salle d'examen pour les épreuves d'août et de janvier) pour écouter un enregistrement audio et pour discuter, en anglais, des textes lus et du texte entendu afin d'arriver à une meilleure compréhension du sujet. La discussion, qui se déroule en équipe, ne fait pas l'objet d'une évaluation.

1.3 TÂCHE DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ÉCRITURE

Nouveauté

Une seule situation d'écriture, plutôt que deux, sera proposée à l'élève, et ce, afin d'alléger la correction et de réduire la quantité d'informations à traiter, autant pour l'élève que pour l'enseignante ou l'enseignant.

Le jour de l'épreuve, l'élève prend connaissance de la situation d'écriture. Cette situation, qui découle de la question directrice, précise la tâche de réinvestissement et d'écriture ainsi que la perspective sous laquelle l'élève doit traiter du sujet.

L'élève écoute l'enregistrement audio une dernière fois, puis, individuellement, rédige un article de fond à caractère informatif d'environ 400 mots, en anglais, dans lequel elle ou il doit :

- présenter une analyse claire et détaillée de la perspective prescrite qui démontre une compréhension des textes de référence et des problématiques qui y sont présentées en vue de bien informer le destinataire ciblé sur la perspective prescrite;
- tirer des textes lus et de l'enregistrement audio entendu les informations qui lui permettront de traiter de la perspective prescrite;
- exploiter ces informations de façon à bien informer le destinataire ciblé sur la perspective prescrite;
- respecter le genre de texte exigé;
- respecter la politique rédactionnelle présentée dans le *Writing Booklet*;
- recourir à des connaissances linguistiques acquises au cours de sa scolarité.

L'évaluation porte sur les critères suivants :

Compétence 2, <i>Réinvestir sa compréhension des textes</i>	Compétence 3, <i>Écrire et produire des textes</i>
- Utilisation des connaissances tirées des textes dans une tâche de réinvestissement	- Contenu du message - Formulation du message

2 DOCUMENTS RATTACHÉS À L'ÉPREUVE UNIQUE

- *Consignes à la personne responsable de l'évaluation dans l'école*
- *Preparation Booklet*
- *Guide d'administration de la tâche préparatoire*
- CD audio (format MP3)
- *Consignes à la personne responsable de la surveillance*
- *Writing Booklet*, au centre duquel se trouve le *Final Copy Booklet*
- *Guide de correction*
- *Document complémentaire du Guide de correction*

3 CONDITIONS D'ADMINISTRATION DE L'ÉPREUVE UNIQUE

3.1 MOMENT, DURÉE ET PRÉCISIONS

Remise du <i>Preparation Booklet</i> aux élèves	23 au 25 mai 2012	
Lecture des textes dans le <i>Preparation Booklet</i>	À l'extérieur de la classe	
Écoute de l'enregistrement audio Discussion en équipe	Avant le 30 mai 2011, pendant une période de 60 minutes (en classe pour l'épreuve de juin et en salle d'examen pour les épreuves d'août et de janvier)	Si un élève est absent lors de l'écoute de l'enregistrement audio, l'école doit prévoir un moment avant l'épreuve du 30 mai 2012 où l'élève pourra réaliser cette partie de la tâche préparatoire.
Dernière écoute de l'enregistrement audio Réalisation de la tâche de réinvestissement et d'écriture	30 mai 2012, de 9 h à 12 h	En raison de l'écoute de l'enregistrement audio, aucun élève ne doit être admis dans la salle d'examen après le début de l'épreuve. Une période supplémentaire de 15 minutes doit être accordée aux élèves, si nécessaire ¹ .

Les dates des épreuves d'août 2012 et de janvier 2013, ainsi que les dates de remise du *Preparation Booklet*, seront indiquées dans l'horaire de la session d'examen correspondant. L'horaire officiel peut être consulté au www.mels.gouv.qc.ca/sanction/horaires.htm.

1. Voir le *Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles*, publié par la Direction de la sanction des études.

3.2 RÔLE DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT

Dans un souci d'équité et de justice, il importe que les interventions soient de même nature et de même envergure pour tous les élèves du Québec. Ainsi, l'enseignante ou enseignant doit veiller à la mise en place de conditions favorables à l'engagement des élèves dans la préparation et l'accomplissement des tâches demandées. Par exemple, elle ou il doit respecter le temps fixé pour la préparation des élèves en classe.

Par ailleurs, afin d'assurer une évaluation équitable des compétences, l'enseignante ou l'enseignant ne peut pas mettre en place du soutien organisé, par exemple en analysant les textes avec les élèves ou en guidant ces derniers dans la prise de notes.

Les épreuves pour lesquelles une enseignante ou un enseignant aurait outrepassé son rôle sont susceptibles d'être invalidées par la Direction de la sanction des études.

En cours d'année, il serait utile de rappeler aux élèves l'importance :

- de la tâche préparatoire;
- des étapes de la démarche de réponse, essentielles pour arriver à une compréhension approfondie des textes;
- de la perspective prescrite et du destinataire ainsi que leur incidence sur le choix des informations à inclure dans un texte;
- des étapes de la démarche d'écriture, notamment la planification, étape essentielle de la rédaction d'un texte cohérent;
- de la gestion du temps dans une tâche de réinvestissement et d'écriture à durée limitée.

3.3 DOCUMENTS AUTORISÉS ET DOCUMENTS NON AUTORISÉS DURANT L'ÉPREUVE UNIQUE

L'école doit fournir des exemplaires de chacun des documents autorisés, en nombre suffisant, pour chaque salle d'examen afin que les élèves qui n'ont pas leur propre matériel de référence puissent les consulter. **Il est à noter que les élèves qui ont leurs propres documents de référence ne sont pas autorisés à les prêter à leurs pairs.**

Nouveauté

Il est formellement interdit aux élèves d'utiliser tout appareil électronique (téléphone cellulaire, lecteur MP3, appareil photo, etc.) durant la passation des épreuves uniques. Tout élève qui contrevient au règlement doit être expulsé de la salle d'examen et déclaré coupable de plagiat.

Il est souhaitable que chaque élève dispose d'un dictionnaire.

	Documents autorisés	Documents non autorisés
Tâche préparatoire et tâche de réinvestissement et d'écriture	• <i>Preparation Booklet</i> • Dictionnaire anglais • Dictionnaire bilingue (anglais et autre langue) • Dictionnaire de synonymes • Grammaire anglaise ou code grammatical anglais	• Dictionnaire électronique • Cahiers d'activités ou tout autre document pouvant guider la démarche d'écriture ou la révision de texte • Matériel photocopié, manuscrit (autre que les notes manuscrites permises dans le <i>Preparation Booklet</i>) ou imprimé à partir d'Internet • Tout « document maison » (notes de cours, grammaire, etc.)

Le *Preparation Booklet* doit faire l'objet d'une vérification au début de l'épreuve. Il peut contenir des notes manuscrites, mais aucun texte rédigé d'avance. De plus, aucune feuille (ni aucun feuillet autoadhésif) ne peut y être ajoutée. **Si le *Preparation Booklet* ne respecte pas les normes, il sera confisqué et l'élève sera immédiatement expulsé de la salle d'examen. La personne responsable de la surveillance devra recueillir tous les documents de l'élève et les remettre à la directrice ou au directeur de l'école, qui les transmettra à la Direction de la sanction des études en indiquant la mention « Plagiat ».**

Note. – Le recours au traitement de texte pourrait être autorisé si une entente était conclue entre la direction de l'établissement et la Direction de la sanction des études.

3.4 MESURES D'ADAPTATION DES CONDITIONS DE PASSATION DES ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

Pour faire la démonstration de leurs apprentissages, des élèves ayant des besoins particuliers peuvent avoir accès à des mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles. L'information au sujet de la mise en place de ces mesures est fournie dans différents documents publiés par la Direction de la sanction des études.

4 CORRECTION DE L'ÉPREUVE UNIQUE

4.1 MODALITÉS DE CORRECTION

L'évaluation est faite par les enseignantes et les enseignants d'anglais, langue seconde, à partir des grilles fournies par le Ministère. Une version provisoire est présentée aux pages 12 à 15 du présent document. Ces grilles tiennent compte des critères du Cadre d'évaluation des apprentissages et prescrivent la répartition des points. Il est important que les élèves se familiarisent avec ces grilles en cours d'année afin qu'elles et ils connaissent les critères d'évaluation.

Les grilles incluses dans ce document sont présentées en versions française et anglaise. Toutefois, comme le programme précise que l'élève utilise l'anglais en classe, ce dernier doit recevoir la version anglaise des grilles.

Il est souhaitable que les enseignants se regroupent en comité de correction afin de s'assurer d'une compréhension commune de ces grilles pour une plus grande fidélité de l'évaluation.

L'enseignant doit se prononcer pour chacun des critères dans chacune des deux grilles et inscrire le résultat correspondant dans l'espace réservé à cette fin dans le *Final Copy Booklet*. Pour ce faire, il détermine quel descripteur représente le plus fidèlement la performance de l'élève. Dans certains cas, il doit nuancer son jugement à l'intérieur d'un niveau. Il accorde la note la plus élevée si la performance de l'élève présente certaines caractéristiques du niveau supérieur sans tout à fait l'atteindre. Sinon, il accorde la note la moins élevée. Pour chacun des descripteurs, les seuls résultats possibles sont ceux indiqués dans la grille.

Afin de ne pas pénaliser l'élève à plusieurs reprises pour la même faiblesse ou le récompenser plusieurs fois pour la même force, il faut considérer chaque critère de façon indépendante. Par exemple, l'élève peut avoir rédigé une excellente analyse, mais avoir commis des erreurs qui rendent la lecture difficile. Cet élève sera pénalisé pour le critère portant sur le vocabulaire et l'utilisation des conventions linguistiques, mais obtiendra une bonne note pour l'analyse. Inversement, l'élève peut maîtriser la langue, mais présenter des idées qui ne se rapportent pas à la perspective prescrite. Dans ce cas, il ne faut pas se laisser influencer par la qualité de la langue.

De nouveaux exemples-types, servant à illustrer les niveaux de performance présentés dans les grilles d'évaluation, seront diffusés à l'hiver 2012 dans le site sécurisé de la Direction de l'évaluation et seront également présentés dans le *Document complémentaire du Guide de correction* des épreuves uniques.

4.2 CAS PARTICULIERS

Pour tous les cas particuliers énumérés ci-dessous, l'enseignante ou l'enseignant inscrit la note accordée dans la section *Final mark allotted as per rubric* à la dernière page du *Final Copy Booklet*.

- Si la plus grande partie du texte est rédigée dans une langue autre que l'anglais, l'élève obtient la note zéro à chacune des compétences.
- Si l'élève ne réalise pas la tâche, par exemple s'il remet une feuille vierge ou ne rédige que quelques lignes, il obtient la note zéro à chacune des compétences.
- Si le texte ne convient pas au destinataire ciblé :
 - l'élève obtient 5/50 à la compétence 2, *Réinvestir sa compréhension des textes*, si le contenu est inapproprié;
 - l'élève obtient 5/50 à la compétence 3, *Écrire et produire des textes*, si le langage est inapproprié.
- Si la plus grande partie du texte est incompréhensible pour un destinataire anglophone, l'élève obtient 5/50 à chacune des compétences.
- Cependant, pour la compétence 3, si seuls **quelques** passages ont été copiés à partir des textes de référence, mais que **plusieurs** passages ont été rédigés par l'élève, l'enseignant utilise la grille, mais n'évalue que les passages rédigés par l'élève.

5 CONSTITUTION DES RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE UNIQUE

Pour obtenir le résultat en pourcentage de l'élève à la compétence 2, *Réinvestir sa compréhension des textes*, l'enseignante ou l'enseignant double les points accordés dans la grille d'évaluation.

Pour obtenir le résultat de l'élève à la compétence 3, *Écrire et produire des textes*, l'enseignant fait la somme des points pour obtenir un résultat sur 50, qui est ensuite converti en un pourcentage.

Les deux résultats finaux demeurent distincts : ils ne doivent pas être additionnés.

Les organismes scolaires devront conserver les documents suivants pendant au moins un an :

- *Preparation Booklet*;
- *Writing Booklet*;
- *Final Copy Booklet*.

6 CONSTITUTION DU RÉSULTAT DISCIPLINAIRE ET CONDITION DE RÉUSSITE

Le résultat disciplinaire s'obtient en combinant les résultats obtenus pour les trois compétences, pondérés selon le Cadre d'évaluation des apprentissages prescrit par la ministre.

Interagir oralement en anglais (34 %)	Réinvestir sa compréhension des textes (33 %)	Écrire et produire des textes (33 %)
Note-école : 34 %	Note-école : 16,5 %	Note-école : 16,5 %
Aucune épreuve unique ¹	Épreuve unique : 16,5 %	Épreuve unique : 16,5 %

Pour obtenir ses unités d'anglais, langue seconde, du programme enrichi, l'élève doit obtenir au moins 60 % pour l'ensemble de la discipline. L'élève qui ne satisfait pas à cette condition pourra reprendre l'épreuve à une session d'examen subséquente.

7 PRÉCISIONS SUR LES MODALITÉS DE REPRISE

L'élève qui n'obtient pas la note de passage au sommaire peut reprendre l'épreuve unique, mais il doit alors reprendre l'ensemble de l'épreuve.

1. L'évaluation de la compétence 1, *Interagir oralement en anglais*, relève entièrement des organismes scolaires. Si une épreuve locale est utilisée, les organismes scolaires doivent établir les modalités de prise en compte du résultat obtenu à cette épreuve dans le résultat à la compétence 1.

8 GRILLES D'ÉVALUATION

8.1 GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE 2, *RÉINVESTIR SA COMPRÉHENSION DES TEXTES*

VERSION DESTINÉE À L'ENSEIGNANT – ANGLAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME ENRICHİ, 5^e SECONDAIRE

JUIN 2012, AOÛT 2012, JANVIER 2013

Exigences de la tâche		A+	A	B+	B	C+	C	D+	D	E								
Utilisation des connaissances tirées des textes dans une tâche de réinvestissement	Analyse du sujet selon la perspective prescrite et adaptation du contenu à l'intention de communication et aux destinataires Tirer des informations et des idées des textes de référence (audio et écrits), puis les adapter et les développer pour produire un article de fond à caractère informatif original ¹ et cohérent qui offre aux destinataires ciblés un regard en profondeur sur le sujet selon la perspective prescrite .	L'analyse offre aux destinataires un regard très instructif sur le sujet selon la perspective prescrite. Le contenu est exact, choisi avec soin, adapté et développé habilement en fonction de la perspective prescrite et de l'idée maîtresse.		L'analyse offre aux destinataires un regard instructif sur le sujet selon la perspective prescrite. Le contenu est exact, choisi avec soin, adapté et développé efficacement en fonction de la perspective et de l'idée maîtresse.		L'analyse offre aux destinataires un regard plutôt instructif sur le sujet selon la perspective prescrite. L'analyse comporte de légères défaillances, notamment : • de légères inexactitudes; • quelques informations ou idées sans lien avec la perspective ou l'idée maîtresse; • quelques informations ou idées répétitives ou trop générales; • des informations légèrement trompeuses ou contradictoires; • quelques idées adaptées et développées inégalement (p. ex. : manque d'unité, idées juxtaposées, idées nécessitant des explications ou des éclaircissements); • quelques rares éléments copiés à partir des textes de référence.		L'analyse informe, mais déroute le destinataire ou le renseigne mal. L'analyse comporte des lacunes, notamment : • d'importantes inexactitudes; • de nombreuses idées sans lien avec la perspective ou l'idée maîtresse; • de nombreuses informations ou idées répétitives ou trop générales • des informations fortement trompeuses ou contradictoires; • du contenu en grande partie mal adapté et mal développé (p. ex. : manque d'unité, idées juxtaposées, idées nécessitant des explications ou des éclaircissements); • des opinions personnelles flagrantes, ce qui manifeste une mauvaise compréhension du genre; l'article de fond ressemble souvent à un texte d'opinion; • certains passages copiés à partir des textes de référence.		L'article est incomplet, renferme très peu d'informations tirées des textes de référence ou manifeste une mauvaise compréhension des problématiques, des textes de référence ou des exigences de la tâche. OU Une grande partie de l'article est copié à partir des des textes de référence.								
	50		46		42		38		34		30		26		22		14	

Notes. –

- Déterminer quel descripteur représente le plus fidèlement la performance de l'élève. Accorder la note la plus élevée si la performance de l'élève présente des caractéristiques du niveau supérieur sans tout à fait l'atteindre. Sinon, accorder la note la moins élevée.
- Pour chacun des descripteurs, les seuls résultats possibles sont ceux indiqués dans la grille.
- Consulter la page 10 du présent document pour les cas particuliers.

1. Un article est *original* si l'élève adapte les informations et les idées à la tâche et ne les copie pas mot à mot à partir des textes de référence.

8.2 RUBRIC FOR COMPETENCY 2, *REINVESTS UNDERSTANDING OF TEXTS*

STUDENT VERSION, SECONDARY V EESL—JUNE 2012, AUGUST 2012, JANUARY 2013

Task Requirements		A+	A	B+	B	C+	C	D+	D	E
Use of knowledge from texts in a reinvestment task	Analysis of topic from prescribed angle and tailoring of content to purpose and audience Select relevant information/ideas from source texts (audio and print) and shape and develop it/them into an original, ¹ coherent, information-based feature article that provides the target audience with an in-depth look at the topic from the prescribed angle.	Analysis provides the target audience with a thoroughly informative look at the topic from the prescribed angle. Content is accurate, well selected and skillfully shaped and developed in light of the prescribed angle and the controlling idea.		Analysis provides the target audience with an informative look at the topic from the prescribed angle. Content is accurate, well selected and effectively shaped and developed in light of the prescribed angle and the controlling idea.		Analysis provides the target audience with a mostly informative look at the topic from the prescribed angle. It displays lapses such as : • minor inaccuracies • some content is irrelevant to angle or controlling idea • some content is too general or repetitive • slightly misleading or contradictory information • unevenly shaped and developed content (e.g. lacks focus, ideas are listed, further explanation or clarification is needed) • content is rarely copied from source texts		Analysis provides information but leaves the audience confused or ill-informed. It displays weaknesses such as : • significant inaccuracies • much of the content is irrelevant to angle and/or controlling idea • much of the content is too general, repetitive • seriously misleading or contradictory information • for the most part, content is poorly shaped and developed (e.g. lacks focus, ideas are listed, further explanation or clarification is needed) • blatant opinions from student suggest poor understanding of text form—feature article often reads as an opinion piece • passages copied from source texts		Article is incomplete, presents little content drawn from source texts or shows poor understanding of issues, source texts or task requirements. OR Large parts of article are copied from source texts.
	50	46	42	38	34	30	26	22	14	

Notes:

- Determine which descriptor best describes the student's performance. Allot the higher of the two marks if the performance displays elements of the above level without quite reaching it; otherwise, allot the lower mark.
- The only marks that can be allotted are the ones indicated in the rubric.
- Refer to page 10 of this document for special cases.

¹ In this context, *original* means student applies the information/ideas to the context of the task, therefore not copying them verbatim from source texts.

8.3 GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE 3, *ÉCRIRE ET PRODUIRE DES TEXTES*VERSION DESTINÉE À L'ENSEIGNANT – ANGLAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME ENRICHI, 5^e SECONDAIRE

JUIN 2012, AOÛT 2012, JANVIER 2013

Exigences de la tâche		A+	A	B+	B	C+	C	D+	D	E
Contenu et formulation du message	Genre Employer divers éléments constitutifs pour structurer et enrichir l'article : grand titre, sous-titre, idée maîtresse, attaque, regroupement des idées en paragraphes (avec ou sans intertitres), citations et éléments complémentaires pertinents (p. ex. : citation en vedette, encadré ou illustration), chute.	Les éléments constitutifs sont présents et sont exploités habilement afin de structurer et d'enrichir l'article.		Les éléments constitutifs sont présents et sont exploités avec une certaine habileté afin de structurer et d'enrichir l'article.		La plupart des éléments constitutifs sont présents, mais parfois exploités de façon malhabile.		Plusieurs éléments constitutifs sont absents ou mal exploités.		L'article est obscur ou ambigu étant donné l'absence ou la mauvaise utilisation d'éléments constitutifs.
		15	14	13	12	11	9	8	6	4
	Répertoire linguistique (vocabulaire et conventions linguistiques¹) Réviser son article afin d'assurer l'exactitude du langage.	Si l'article contient des erreurs, celles-ci sont rares et ne nuisent pas à la lecture ² ni à la compréhension, ce qui indique une révision attentive.		Bien que l'article contienne quelques erreurs, celles-ci ne nuisent pas à la lecture ni à la compréhension, ce qui indique une révision efficace.		Les erreurs ou les structures maladroites nuisent parfois à la lecture, mais pas à la compréhension, ce qui indique une révision élémentaire ou inégale.		Les erreurs ou les structures maladroites nuisent fréquemment à la lecture et, parfois, à la compréhension, ce qui indique peu de révision.		Les erreurs ou les structures maladroites nuisent fréquemment à la compréhension, ce qui indique un manque de révision.
		20	18	17	16	14	12	10	8	6
	Répertoire linguistique (registre et langage idiomatique³) Recourir à un registre convenant à l'intention de communication et au destinataire et utiliser un langage idiomatique.	L'article présente un registre approprié ET un langage idiomatique et suscitant l'intérêt du lecteur.		L'article présente un registre approprié ET un langage en grande partie idiomatique et suscitant l'intérêt du lecteur.		L'article présente un registre presque toujours approprié ET un langage en partie idiomatique et suscitant l'intérêt du lecteur.		L'article présente un registre plutôt inapproprié OU un langage peu idiomatique.		L'article présente un registre inapproprié, peu importe la qualité de la syntaxe ou du langage idiomatique.
		15	14	13	12	11	9	8	6	4

Notes. –

- Déterminer quel descripteur représente le plus fidèlement la performance de l'élève. Accorder la note la plus élevée si la performance de l'élève présente certaines caractéristiques du niveau supérieur sans tout à fait l'atteindre. Sinon, accorder la note la moins élevée.
- Les seuls résultats possibles sont ceux indiqués dans la grille.
- Consulter la page 10 du présent document pour tout cas particulier.

1. Conventions linguistiques : structures grammaticales, majuscules, ponctuation et orthographe d'usage.

2. Les erreurs nuisent à la lecture lorsqu'elles déconcentrent le lecteur sans toutefois nuire à sa compréhension.

3. Langage idiomatique : relatif aux expressions et aux tournures de phrase propres à la langue anglaise, p. ex. : utilisation de *gerunds*, de *tag endings* ou de *two-word verbs*.

8.4 RUBRIC FOR COMPETENCY 3, *WRITES AND PRODUCES TEXTS*

STUDENT VERSION, SECONDARY V EESL—JUNE 2012, AUGUST 2012, JANUARY 2013

Task Requirements		A+	A	B+	B	C+	C	D+	D	E
Content and formulation of the message	Text form Use text components to structure and enhance the article: headline, secondary headline, controlling idea, lead, grouping of ideas into paragraphs (with or without subheadings), quotations and relevant additional components (e.g. pull-quote, sidebar, illustration), close.	Components are present and used skillfully to structure and enhance the article.		Components are present and used with control to structure and enhance the article.		Most components are present but some show a lack of control.		Several components are missing or are used incorrectly/ineffectively.		Components, or lack thereof, make the article confusing or misleading.
		15	14	13	12	11	9	8	6	4
	Language repertoire (vocabulary and language conventions¹) Proofread and edit to ensure accurate language.	Errors, if any, are few and do not impede readability ² nor understanding, suggesting attentive proofreading and editing.		While occasional errors remain, they do not impede readability nor understanding, suggesting effective proofreading and editing.		Errors and/or awkward structures occasionally impede readability but not understanding, suggesting basic/uneven proofreading and editing.		Errors and/or awkward structures frequently impede readability and may occasionally impede understanding, suggesting little proofreading or editing.		Errors and/or awkward structures frequently impede understanding, suggesting no proofreading or editing.
		20	18	17	16	14	12	10	8	6
	Language repertoire (register and idiomatic³ language) Use proper register in light of purpose and audience , as well as idiomatic language.	Register is appropriate AND language is idiomatic and engaging.		Register is appropriate AND language is mostly idiomatic and engaging.		Register is mostly appropriate AND the language is somewhat idiomatic and engaging.		Register is mostly inappropriate OR idiomatic language is sparse.		Register is inappropriate regardless of quality of syntax and idiomatic language.
		15	14	13	12	11	9	8	6	4

Notes:

- Determine which descriptor best describes the student's performance. Allot the higher of the two marks if the performance displays elements of the above level without quite reaching it; otherwise, allot the lower mark.
- The only marks that can be allotted are the ones indicated in the rubric.
- Refer to page 10 of this document for special cases.

¹ Language conventions refer to grammar and mechanics (capitalization, punctuation and spelling).² Readability is affected when errors are distracting and make reading difficult, although they do not impede understanding.³ Idiomatic language refers to expressions and sentence structures that are typical of the English language, e.g. use of gerunds, tag endings, two-word verbs.

ANNEXE I - ÉLÉMENTS DE LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES AU SECONDAIRE POUVANT ÊTRE MOBILISÉS DANS L'ÉPREUVE UNIQUE

Le tableau ci-dessous présente les éléments de la progression des apprentissages du programme enrichi d'anglais, langue seconde, qui peuvent être mobilisés dans l'épreuve unique. Il est à noter que la mise en pages diffère légèrement du document original et que certains libellés ont été regroupés afin d'alléger la présentation.

Culture		Dimension esthétique : Explorer les produits culturels de cultures anglophones et intégrer ses connaissances sur ces produits dans ses propres textes écrits Dimension sociolinguistique : Explorer les conventions de communication de cultures anglophones et utiliser ses connaissances sur ces conventions pour comprendre les autres et communiquer avec eux
Répertoire linguistique	Vocabulaire	Utiliser le vocabulaire ciblé lié aux problématiques relevant des domaines généraux de formation, à la démarche de réponse et aux textes
	Conventions linguistiques	Grammaire : Utiliser la connaissance de l'emploi des majuscules, des règles de ponctuation et de l'orthographe d'usage ciblés pour construire le sens des textes et pour écrire des textes; utiliser la connaissance des structures grammaticales ciblées pour construire le sens des messages oraux et écrits et pour formuler des messages écrits
	Registre de langue et destinataire	Utiliser la connaissance du registre de langue et du destinataire ciblés pour construire le sens au moment d'écouter ou de lire des textes variés Utiliser le registre de langue qui convient au destinataire pour écrire des textes variés
Stratégies		Gérer un répertoire de stratégies de communication et de stratégies métacognitives, cognitives et socioaffectives
Démarche de réponse		Explorer le texte • Avant l'écoute ou la lecture d'un texte : – Utiliser des stratégies, les questions, les amorces et la connaissance des éléments constitutifs des textes pour se préparer à réagir au texte – Utiliser la connaissance des caractéristiques des textes pour se préparer à réagir au texte • Pendant l'écoute ou la lecture d'un texte : – Repérer les détails jugés importants – Déterminer le message global • Après l'écoute ou la lecture d'un texte : – Répondre individuellement aux questions et compléter les amorces liées au sens propre et au sens figuré du texte – Discuter avec les autres de sa compréhension du texte pour la vérifier, la clarifier et l'approfondir Établir un lien personnel avec le texte – Répondre individuellement aux questions et compléter les amorces pour établir un lien personnel avec le texte – Discuter avec les autres des liens personnels établis avec le texte pour approfondir sa compréhension

Démarche de réponse (Suite)	Généraliser au-delà du cadre du texte – Répondre individuellement aux questions et compléter les amorces liées aux problématiques présentées dans le texte sous une perspective plus vaste, plus générale – Discuter avec les autres des généralisations faites à partir des problématiques abordées dans le texte pour élargir sa vision du monde
Démarche d'écriture	Avant de s'engager dans la démarche d'écriture • Identifier les éléments constitutifs dans les modèles de textes écrits • Analyser des exemples de textes écrits Préparation • Tenir compte de l'intention de communication, du destinataire et des repères culturels • Choisir le niveau de langage approprié • Faire un plan Rédaction de l'ébauche • Noter ses idées, ses opinions, ses réflexions et ses impressions en se reportant au plan • Intégrer des repères culturels ciblés • Ajuster le plan Révision • Vérifier si l'ébauche convient à l'intention de communication et au destinataire ciblé • Vérifier si l'ébauche intègre des repères culturels ciblés • Ajouter, substituer, supprimer et réorganiser des idées, des mots et des phrases pour améliorer l'ébauche Correction • Corriger les erreurs relevées • Rédiger la version finale
Textes	Explorer une variété de textes courants, littéraires et informatifs Reconnaître les types et les genres de textes au moment de se préparer à écouter et à lire une variété de textes Utiliser les éléments constitutifs des textes, le registre de langue employé et le destinataire ciblé pour construire le sens d'une variété de textes au moment d'en écouter ou d'en lire. Appliquer ses connaissances des éléments constitutifs des textes, du registre de langue et du destinataire pour écrire des textes variés Appliquer la connaissance des caractéristiques internes et contextuelles des textes pour en écrire Utiliser les caractéristiques internes et contextuelles des textes pour en construire le sens au moment d'en écouter ou d'en lire Appliquer ses connaissances des caractéristiques internes et contextuelles des textes pour écrire des textes variés



APPRENDRE
BOUGER
LIRE
SAVOIR
PARTAGER
PERFORMER
RÉUSSIR
MARCHER
SAUTER
SE DÉPASSER
S'AMUSER
COURIR
JOUER
SAVOIR
PARTAGER
PERFORMER
RÉUSSIR
MARCHER
SAUTER
SE DÉPASSER
S'AMUSER
APPRENDRE
BOUGER
LIRE
SAVOIR
PARTAGER
PERFORMER
RÉUSSIR
MARCHER
SAUTER
SE DÉPASSER
S'AMUSER